

Emploi du temps et organisation du travail agricole dans un village wolof mouride : MISSIRAH

LES PROCEDURES D'ENQUETE

OBJECTIFS.

L'enquête qui nous a permis de recueillir les données dont certaines sont traitées ici sommairement (1) avait plusieurs objectifs :

- Présenter un tableau des différentes formes d'organisation du travail agricole;
- Permettre de saisir l'importance relative des prestations de travail (à l'intérieur et à l'extérieur du carré);
- Saisir les facteurs sociologiques (parenté, caste, groupes sociaux), démographiques (population active) et techno-économiques (matériel, superficies) qui jouent à ce niveau.

Nous étions donc plus concernés par la signification sociale des diverses modalités du travail agricole que par une mesure de l'effort consenti.

MÉTHODES.

La solution adoptée était celle d'un relevé quotidien, sous forme d'un emploi du temps, des travaux agricoles exécutés dans plusieurs carrés. Nous avons choisi un échantillon de treize carrés stratifiés selon certains critères afin de constituer des unités types. Ce relevé d'emploi du temps a été effectué de mai à décembre 1968 pendant toute la durée des travaux agricoles. Nous avons demandé dans chaque carré, le nom des personnes qui avaient effectué un travail agricole (2) dans la journée, la production et le nom du propriétaire de ce champ, le type de travail effectué et la nature du matériel employé, enfin l'horaire de ce travail. Dans le cas de travaux collectifs, un questionnaire supplémentaire spécifiait la liste des participants, le matériel employé, le type de travail effectué et sa durée.

(1) Les résultats complets de cette enquête seront présentés dans une thèse en préparation.

(2) Cf. la définition proposée par COURT (*Emploi du temps*, p. 85).

Afin de préciser l'importance relative des prestations de travail, nous avons procédé au relevé des superficies de tous les champs cultivés dans notre échantillon.

LACUNES ET OBSTACLES.

Tout d'abord il y a les obstacles classiques à une telle enquête comme ceux qui sont relatifs à la mesure exacte de la durée du travail fourni (temps de déplacement, de repas, de repos, etc.). D'autre part, si l'on se place dans le cadre d'une véritable enquête agricole, il y a tout un ensemble de facteurs qui n'ont pu être appréciés en général par manque de qualification ou de moyens (3). En dehors de ces problèmes qui finalement sont pour nous secondaires (vu les objectifs que nous nous étions assignés), il faut signaler certaines lacunes d'enregistrement dans le cadre même de la méthode suivie.

1. Un des objectifs de l'enquête était de saisir le travail des firdous au moment de la récolte. Or, la sécheresse persistante de l'hivernage 1968 a rendu cette tâche impossible puisque les firdous ne sont pas venus travailler. Les comparaisons prévues avec les résultats de Ph. COUTY n'ont donc pas pu voir le jour (4).

2. Le travail fourni au carré par des gens qui lui sont extérieurs n'a pas été enregistré systématiquement (sauf dans le cas des *santaane*) alors que l'inverse (travail fourni par le carré à l'extérieur) l'a été. Mais des recoupements permettent de préciser l'insignifiance de ces apports.

Malgré cela, les résultats présentés ici paraissent significatifs et comparables, ce qui est le principal.

PRESENTATION GENERALE

LE VILLAGE DE MISSIRAH.

Missirah est un des dix plus gros villages de l'arrondissement de N'Dame. Il se trouve à 12 km au nord-ouest de Touba, sur la route goudronnée qui relie Touba à Kebemer. C'est un village qui a bénéficié de toutes les installations modernes : forage, école (deux classes), dispensaire, secco de coopérative. En 1968, la population administrative de Missirah était de 1 459 habitants. Missirah est constitué par le village proprement dit et par dix à quinze hameaux répartis en nébuleuse, distants de 1 à 5 km. Le village proprement dit comprend plus de la moitié de la population (au moins les 3/5^{es} répartis en quatre-vingt-cinq carrés).

Missirah est un village mouride très ancien : il a été fondé en 1917 (soit bien avant Darou Rahmane II et Kaossara) par le frère aîné d'Amadou Bamba, le marabout Mame Mor Diarra M'Backé. Depuis 1945, le village est administré par un de ses fils, Sérigne Isma M'Backé. De 1961 à 1968 la présidence de la coopérative était tenue par un des neveux de ce dernier, Sérigne M'Backé Nioro (5).

Plusieurs marabouts résident donc à Missirah : la structure de l'autorité n'est pas focalisée comme à Darou Rahmane II ou Kaossara sur un seul marabout. Ce phénomène, lié à l'importance du village, à sa situation (sur une route fréquentée) et à ses installations modernes, font que Missirah n'est pas tellement représentatif des villages de l'arrondissement. La cohésion villageoise est multicentrique (Missirah a des quartiers et plusieurs points de palabres) : on y perçoit des conflits, des individus plus qu'une entité sociale homogène.

(3) Cf. les réflexions sur ce sujet en conclusion.

(4) Cf. COUTY-COPANS (*Travaux collectifs.*).

(5) Son père, Cheikh Ata M'Backé est le frère aîné de Sérigne Isma et il vit encore, le plus souvent à M'Backé. Pour plus de précisions et de détails sur ces marabouts on pourra se reporter à Jean COPANS, *Entretiens avec des marabouts et des paysans du Baol*, vol. II, O.R.S.T.O.M., Dakar (octobre 1968), pp. 7-30.

Les terres de Missirah sont assez pauvres, comme dans toute la région. La S.A.T.E.C. poursuit depuis bientôt cinq ans un travail de vulgarisation dont les résultats ne sont pas décisifs : l'émiettement de l'autorité, l'opposition du chef de village à toute espèce de modernisme, l'endettement des paysans en sont quelques-unes des raisons. Les paysans de Missirah sont pourtant mieux équipés que les habitants des autres villages étudiés. Ils semblent faire moins appel aux *santaane* et consacrent peu de leur temps de travail à leur marabout.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure les paysans choisis par l'enquête sont représentatifs de l'ensemble des paysans et de leur groupe social particulier. Les moyennes de temps de travail suggèrent, grâce à leur homogénéité, l'existence de rapports déterminés entre la force de travail disponible et les nécessités climatiques, écologiques et agricoles. L'agriculture dans cette région du Baol est très dépendante des facteurs climatiques et pédologiques : la marge de l'initiative paysanne est donc variable mais limitée.

LES CARRÉS OBSERVÉS.

Sur les treize carrés observés, il n'y en a que quatre qui font ici l'objet d'une analyse des temps de travaux et de l'organisation du travail agricole. Le lecteur trouvera cependant dans les tableaux annexes les données de base concernant l'ensemble des treize carrés. Dans un premier tableau, nous donnons la répartition de la population active (par statut parental et sexe), du matériel agricole et des animaux de trait possédés. La deuxième série de tableaux donne les superficies cultivées en mil et en arachide par les treize carrés et les trois plus importants marabouts de Missirah (6).

La population active.

Dans notre échantillon, elle varie de deux à treize personnes par carré, mais la moyenne s'établit entre cinq et neuf personnes. La composition la plus fréquente est le chef de carré, ses femmes (sept chefs de carré ont au moins trois femmes), ses enfants, parfois la femme d'un fils aîné marié et presque aucun autre parent. Deux carrés seulement ont des navétanes. Il y a, en moyenne, légèrement plus d'hommes que de femmes. La cellule élémentaire où s'organise le travail est donc la famille restreinte, c'est-à-dire un père et ses fils.

Dans notre échantillon, nous avons choisi quatre carrés de castés : *Tög* (forgeron), *laobé* (travailleur de bois), *rabe* (boucher) et *wude* (cordonnier).

Le matériel.

Tous les carrés sauf exception (Mamadou Lame) possèdent du matériel (en dehors de la *iler* et de la hache ou du râteau). En moyenne il y a 1,5 houe et 1,5 semoir par carré. L'analyse des temps de travaux démontre que ce matériel est effectivement utilisé. On remarquera cependant l'absence de souleveuse, ce qui limite la mécanisation des travaux du carré.

Les animaux de trait.

Ils sont nécessaires à la bonne utilisation du matériel (houe et semoir). En moyenne, il y a deux animaux par carré, avec une nette prédominance des chevaux.

Les superficies cultivées.

Il est plus difficile d'apprécier l'importance de celles-ci, car si nous pouvons situer la représentativité des chiffres concernant la population active, le matériel et les animaux

(6) Les superficies consacrées aux champs collectifs maraboutiques sont présentées dans notre brève étude consacrée aux *santaane* maraboutiques.

Les superficies consacrées aux *niebe* sont négligeables : elles n'ont pas été systématiquement relevées d'autant plus que les *niebe* sont souvent cultivés en association avec l'arachide (les deux femmes de Saliou Lo cultivent 0,11 ha et M'Baye Thiouye 0,19 ha).

de trait (7), il n'en est pas de même ici où nous ne connaissons que les superficies de notre échantillon, puisque nous n'avons pas de cadastre du terroir de Missirah (8). Néanmoins, nous allons essayer d'en tirer quelques enseignements.

Du point de vue de la stratification sociale, il y a une certaine inégalité de la répartition foncière. Ainsi la moyenne d'hectares cultivés par actif est pour les castés de 1,02 ha, pour les paysans de 1,43 ha et pour les marabouts de 1,60 ha. Evidemment, en ce qui concerne les gens de caste, il y a une raison fort simple : ils ont une occupation artisanale qui rend le travail agricole souvent secondaire quant aux possibilités du temps de travail (donc de superficie cultivée).

En ce qui concerne la répartition entre arachide et mil, les superficies sont soit équivalentes, soit supérieures de deux à trois fois pour l'arachide par rapport au mil. Il y a cependant une nuance à introduire dans ce raisonnement : la parcelle en mil du chef de carré en tant que production de subsistance concerne le carré tout entier. En effet, cette parcelle constitue en moyenne les 4/5^{es} de la superficie totale du carré cultivée en mil et elle est presque toujours supérieure à celle cultivée en arachide par le chef de carré. Son importance est donc en partie déterminée par la taille du carré.

Enfin, si l'on se place au niveau du statut parental, au sein du carré, on s'aperçoit qu'au moins la moitié (et jusqu'aux deux tiers) des terres sont cultivées par le chef de carré. Les superficies cultivées par les femmes sont dans l'ensemble insignifiantes; celles cultivées par les fils dépendent de leur statut (marié ou non, âge).

Ce portrait sommaire de nos treize exploitations ne prend de sens que si l'on expose la manière dont ces ressources sont mises en valeur. L'organisation du travail agricole au sein du carré et les prestations fournies par le carré à l'extérieur au sein du village explicitent cette mise en valeur. La mesure de cette organisation en temps de travail permet de juger adéquatement des rapports sociaux qui lient les gens entre eux puisque, comme dans toute société paysanne, c'est le travail agricole qui est la mesure de toute chose.

Les quatre carrés analysés ici sont ceux de Mor N'Diaye, de Demba N'Diaye, de M'Baye Thiaye et de Sérigne M'Backé Fadiama.

LA SAISON AGRICOLE DE 1968.

L'arrondissement de N'Dame est situé dans une région où les variations pluviométriques sont déterminantes quant à la culture de l'arachide (et dans une moindre mesure du mil). Si la sécheresse de 1966 a été suivie en 1967 par une pluviométrie trop forte, le résultat en a presque été le même (trop grand enherbement, pluviométrie tardive trop importante en 1967). La moyenne pluviométrique pour la région est d'environ 650 mm pour quarante-cinq jours de pluie (9). En 1966 on a relevé à Missirah 485 mm en . . . (10) jours; en 1967, 816,8 mm pour quarante-neuf jours et en 1968, 285 mm pour vingt-trois jours. Ces variations brutales coûtent très cher au paysan. Un facteur supplémentaire s'ajoute au déficit pluviométrique, celui de l'irrégularité de la pluviométrie qui, en fait, devient déterminante. Ainsi, en 1966, le plus terrible ce n'est pas tellement la faiblesse du total des précipitations que la sécheresse de plus d'un mois *après* les semis. En 1968, il en a été presque de même : d'abord retard des premières pluies (le 17 juillet seulement, soit deux semaines de retard) puis sécheresse du 12 au 29 août et du 16 au 30 septembre. Ce donné

(7) Grâce à notre recensement et à ceux de la S.A.T.E.C. Les chiffres 1966 du recensement S.A.T.E.C. donnent en moyenne pour la région de Diourbel :

- 6,5 personnes actives par carré (3,4 hommes et 3,1 femmes);
- 6 ha en arachide et 6 ha en mil soit 12 ha en tout ou encore 1,8 ha par actif;
- 1,2 semoir par carré et 1,1 houe par carré (1968), 0,2 souleveuse par carré;
- 1,15 unité de traction par carré.

[Source A. GATIN : *Bilan de quatre années de vulgarisation de thèmes techniques au Sénégal*, S.A.T.E.C. (novembre 1968).] Ces chiffres ne sont peut-être pas exacts (notamment les superficies qui paraissent exagérées, bien que le rapport arachide mil soit exact), mais ils sont tout de même significatifs : on pourra les rapprocher utilement des nôtres.

(8) La superficie approximative est de l'ordre de 80 km².

(9) La S.A.T.E.C. a établi la comparaison suivante sur Diourbel : la moyenne des années 1932 à 1965 donne 680 mm pour 49 jours. En 1968 il y a eu 351,3 mm en 30 jours.

(10) Chiffre inconnu. Pour juillet, août et septembre 1966, 23 jours et 310,8 mm.

climatique est déterminant, car s'il est possible d'améliorer les sols, les semences et le matériel agricole, il est actuellement impossible de remédier à la pénurie pluviométrique.

C'est dire que l'appréciation des temps de travaux agricoles de 1968 est forcément biaisée et parfois trop spécifique (notamment en ce qui concerne les deuxième et troisième sarclages, et la récolte).

Nous tiendrons compte dans l'analyse des temps de travaux du calendrier pluviométrique qui explique certains « trous » ou au contraire certains « goulots d'étranglement ».

LA REPARTITION DU TRAVAIL AGRICOLE : STRUCTURE GENERALE

Dans cette première partie, nous examinons la mesure et les variations de l'effort de travail consenti ainsi que la ventilation de l'effort selon les productions, les opérations agricoles et les grandes catégories de bénéficiaires (carré, autres carrés, marabouts). Ces variations globales dépendent évidemment des superficies cultivées, des opérations pratiquées et du matériel utilisé. Mais ce déterminisme paraît difficile à cerner exactement, du moins si nous nous limitons aux facteurs que nous pouvons apprécier objectivement et avec certitude (11).

MAXIMUM THEORIQUE ET REPARTITION MENSUELLE (12).

L'importance de l'effort total du travail agricole varie selon le statut ou le sexe des individus : les hommes travaillent plus que les femmes, les fils et *surga* plus que leur père ou patron. Mais ces évidences n'ont pas grand intérêt.

Ce qu'il faut remarquer en premier lieu, c'est que le maximum de travail fourni (dans notre échantillon) n'atteint que 55 % du maximum théorique : El-Hadji N'Diaye dans le carré de Demba N'Diaye. Les moyennes oscillent entre 33 et 55 % chez les hommes (13) et 15 et 30 % chez les femmes. Mais ces moyennes ne sont pas très significatives car elles concernent une longue période (huit mois) pendant laquelle les travaux agricoles ne possèdent ni la même urgence ni la même difficulté. Nous avons donc calculé une autre série d'indices portant sur la période de trois mois (juillet-septembre) et de novembre qui sont les mois du semis, des sarclages et de la récolte (14). Il apparaît clairement que ces quatre mois sont ceux d'un travail intensif et que l'indice de dépense de travail est en moyenne supérieur de 50 % à l'indice général. En fait, les journées des paysans sont bien occupées pourvu que l'on s'attache à analyser le travail agricole en termes de *travaux nécessaires* et de *temps morts obligatoires* (15).

(11) Cf. en conclusion les essais de comparaison entre les trois villages étudiés et les réflexions sur les difficultés d'une véritable enquête agricole.

(12) Nous avons suivi ici les mêmes procédures de calcul que COURTY et ROCH.

(13) En fait chez les hommes on distingue deux groupes : celui des chefs de carré (33-35 %) et celui des fils ou *surga* (44-55 %). Cf. notre 4^e partie pour l'analyse de ce problème.

(14) Nous n'avons évidemment retenu que le travail des hommes seul significatif. Le début tardif des pluies (16 juillet) provoque une inactivité *forcée* d'une semaine dans les carrés de Demba N'Diaye, M'Baye Thiolyé et Serigne M'Backé Fadiama et de deux semaines dans celui de Mor N'Diaye. Cette inactivité forcée (cf. note 15) nous a conduit à retrancher du maximum théorique de ces trois mois, 56 heures dans trois cas (une semaine) et 112 heures dans un cas (deux semaines).

(15) Comme l'a souligné COURTY, le maximum théorique est une convention. Tous nos calculs sont donc fondés sur cette convention et relatifs. En fait, on peut adopter un autre mode de calcul qui pour paraître moins précis n'en serait cependant que plus satisfaisant, c'est celui fondé sur la demi-journée. Si l'on définit la demi-journée comme une matinée ou un après-midi (quelle que soit la durée effective du travail fourni) on s'aperçoit qu'en moyenne une demi-journée est de 3,5 heures et donc qu'une journée entière de travail est de 7 heures. Il serait donc possible de calculer un maximum théorique « naturel » sur la base de 7 heures par jour, la base de 8 heures étant typiquement occidentale. Sur une base de 7 heures par jour, nos indices seraient évidemment supérieurs à ceux présentés ici.

Il y a d'autre part le problème des *temps morts obligatoires de l'inactivité (agricole) forcée*. Ce sont des événements d'ordre naturel ou social qui rompent le rythme de travail. Comme le paysan ne peut pas ne pas en tenir compte, assimiler ces temps morts à des créateurs de goulots d'étranglement est une vision erronée des choses. Par exemple en juillet, août et septembre, le paysan respecte très peu son jour de repos hebdomadaire (le lundi) : l'inactivité est dans ce cas *relative*.

Travailler tous les jours pendant quatre mois, une matinée pendant quatre autres mois et enfin pas du tout pendant quatre mois introduit un rythme de travail agricole difficilement compatible avec un barème statistique *rigide*.

RÉPARTITION PAR PRODUCTION ET OPÉRATION CULTURALE.

La première distinction qui s'impose est celle qui sépare arachide et mil (16). Cette distinction, pour être opératoire, doit se fonder et sur les temps de travaux et sur les superficies cultivées. Sans cela il est évidemment impossible d'établir des comparaisons significatives entre nos carrés, ceux-ci et ceux des autres villages.

Notre analyse n'étant que globale, nous procéderons par examen au niveau du carré et non de l'individu (17). Il faut tout d'abord, pour rendre nos calculs significatifs, soustraire de nos totaux les heures consacrées au décortiquage des arachides (18).

Répartition globale par production.

On constate qu'en moyenne pour l'heure consacrée au mil, nous avons de deux à trois heures consacrées à l'arachide. Si nous nous limitons à la comparaison des temps consacrés aux sarclages (19), la différence est moins importante dans certains cas, 1,30, mais on retrouve également le rapport 1 à 2 ou 1 à 3.

Mais pour que ces chiffres soient réellement significatifs il faut introduire deux variables : la superficie et la population active (20). Dans ce cas nous arrivons à deux conclusions importantes :

- a) Le temps consacré par personne et par hectare cultivé est *supérieur* pour l'arachide (de 10 à 100 %);
- b) Le temps de sarclage consacré par personne et par hectare est en gros *identique* pour l'arachide et le mil.

Répartition globale par opération culturale.

Il s'agit simplement de chiffres indicatifs qui montrent l'importance réciproque des différentes opérations (21). Les paysans de notre échantillon répartissent leur effort comme suit :

- pour *l'arachide*, ils consacrent de 7 à 10 % au semis, de 16 à 25 % au débroussaage (22), de 30 à 40 % à la récolte et de 40 à 50 % au sarclage;
- pour le *mil*, ils consacrent de 2,5 à 5 % au débroussaage, de 10 à 25 % au semis, de 18 à 25 % à la récolte et de 45 à 70 % au sarclage;
- pour *l'ensemble* des deux productions, cela donne de 10 à 15 % pour le débroussaage, de 8 à 17 % pour les semis, de 24 à 32 % pour la récolte et de 42 à 60 % pour les sarclages.

On peut donc dire que les paysans consacrent en moyenne 50 % de leur effort aux différentes opérations de sarclage et 25 % de leur effort à la récolte (23).

(16) Les autres cultures, *niebe*, manioc, donnent lieu à un travail à la fois marginal et presque insignifiant; les temps de travaux consacrés à ces cultures ne sont pas analysés ici.

(17) Femmes comprises. Dans une étude en préparation, nous essaierons d'analyser les input de travail par opération et par champ. La division sexuelle du travail est analysée au début de la quatrième partie.

(18) Les chiffres du temps consacré au décortiquage sont aléatoires et peu significatifs. En effet, il ne s'agit pas d'une opération menée de façon continue et régulière. Décortiquage est synonyme de bavardage... C'est pourquoi il faut soustraire ces chiffres pour une étude quantitative, car par certains côtés, vu le laps de temps qui s'écoule entre le début et la fin du décortiquage (plus d'un mois) et l'aide occasionnelle apportée par les hommes, les enfants et les visiteurs (ou visiteuses), cette opération peut s'apparenter à un travail ménager.

(19) Cf. COUZY, *Emploi du temps...*, chapitre 5, note 5.

(20) Nous avons soustrait trois individus de la famille de Mor N'Diaye pour l'arachide et deux pour le mil car ils ne participent pas aux travaux agricoles.

(21) Cette analyse ne prend tout son sens que si l'on introduit la variable matériel. Dans l'ensemble les paysans de Missirah et de notre échantillon ont du matériel et s'en servent.

Mais il serait intéressant de détailler cette proposition (cf. notre étude en préparation).

(22) Nos chiffres concernant les opérations de débroussaage ne sont pas complets, car notre enquête a débuté alors que certains carrés avaient déjà commencé ces opérations. Nous avons essayé de rectifier ces chiffres mais leur exactitude est hypothétique.

(23) Pour les quatre mois de juillet, août, septembre et novembre, notre échantillon a produit de 56,7 à 72,6 % de son effort total.

Il est intéressant de relever que dans notre échantillon le semis d'arachide, *entièrement mécanisé*, varie selon les carrés de 18 à 30 heures à l'hectare.

Les grandes catégories de bénéficiaires.

Si l'on ventile les dépenses de travail selon trois catégories : dans le carré, pour d'autres carrés (*santaane*) et pour les marabouts, on s'aperçoit immédiatement de la très faible importance du travail dépensé à l'extérieur du carré.

De plus, l'essentiel de ce travail est fourni aux marabouts sur leurs champs collectifs (24) et non à d'autres carrés. Dans notre échantillon, la part du travail effectué à l'extérieur du carré varie de 0,3 à 3 % du total du travail agricole (25). Ce fait suggère deux conclusions :

1° La mobilisation des ressources du carré (en hommes et en matériel) permet l'exécution presque totale des travaux du carré. L'aide (*santaane*) est véritablement marginale et non structurelle comme à Darou Rahmane II (26);

2° Le travail effectué au profit des marabouts est également marginal. La contribution mensuelle par personne active varie de 0,2 à 1,8 heure, ce qui ne fait qu'au maximum un quart de journée par mois (27).

Cette structure générale de l'emploi du temps du travail agricole indique donc une très nette prédominance des travaux exécutés par les membres du carré au sein de ce même carré. Mais dans ce cas la structure de l'emploi du temps renvoie à la structure des rapports sociaux au sein du carré. La partie qui suit est donc consacrée à ce problème.

LA REPARTITION DU TRAVAIL AGRICOLE : RAPPORTS SOCIAUX

Les rapports sociaux au sein du carré sont d'abord fondés sur une division sexuelle du travail (28). Après la division sexuelle, nous étudierons la division sociale (ou parentale) du travail qui nous conduit à distinguer trois fonctions : le chef de carré (*borom kôr*), les fils ou dépendants (*surga*) et les femmes.

LA DIVISION SEXUELLE DU TRAVAIL.

Cette division sexuelle du travail est d'ordre qualitatif et quantitatif.

— Il y a certains travaux spécifiquement féminins ou masculins. Ainsi sont spécifiquement masculins : le débroussaie, le déterrage et la mise en gros tas de l'arachide (*naf*) ainsi que l'épandage d'engrais. Sont spécifiquement féminins : le vannage et pratiquement le décorticage.

— Les autres opérations (que ce soit pour l'arachide ou le mil) sont effectuées par les hommes et les femmes. Mais il s'agit de voir dans quelles proportions.

Dans l'ensemble, les femmes travaillent moitié moins que les hommes, et si l'on soustrait le temps consacré au décorticage, il peut atteindre un quart. Si l'on reprend le problème de la répartition de travail selon les productions, on trouve une légère différence entre les hommes et les femmes : pour l'heure consacrée au mil nous avons entre 1,3 et 1,9 heures consacrées à l'arachide. Jamais plus.

La division sexuelle du travail est donc qualitativement et quantitativement très significative. Mais elle prend encore plus de signification lorsqu'on la resitue au sein des rapports sociaux et parentaux du carré.

(24) Cf. notre étude : *Les travaux collectifs sur les champs maraboutiques* (Yassy Missirah).

(25) Mor N'Diaye : 18 heures, soit 0,3 %; Serigne M'Backé Fadiama : 20 heures, soit 1,3 %; Demba N'Diaye : 139 heures, soit 2,3 %, et M'Baye Thiouye : 44 heures, soit 3 %

(26) Cf. les études de COUTY-COPANS et COUTY, déjà citées.

(27) Ceci pose évidemment des problèmes quant à la nature de l'exploitation maraboutique. Cf. notre étude : *La notion de dynamisme...* (publiée dans ce recueil).

(28) Cette division sexuelle du travail constitue un des éléments fondamentaux de la structure générale de la répartition du travail agricole. C'est pourquoi nous reprenons sous cet angle certains problèmes abordés ou suggérés dans la partie précédente.

LA DIVISION SOCIALE ET PARENTALE DU TRAVAIL.

L'existence d'une telle division du travail apparaît immédiatement quand on étudie les échanges de travail. En effet, si l'on exclut le décorticage comme pour les calculs précédents, nous avons de 22,2 à 57,8 % du travail qui est échangé dans le carré : le travail produit est destiné à un autre que celui qui le fournit.

Ces échanges se font essentiellement au bénéfice d'une seule personne qui est le chef de carré, qui est également la personne qui en fournit le moins.

C'est le détail et le mécanisme de ce phénomène fondamental que nous allons analyser maintenant.

Le chef de carré.

C'est lui le chef de ce qui a été convenu d'appeler l'exploitation agricole (29). C'est lui qui possède le contrôle et la responsabilité des moyens de production au sein de cette unité : terres, ressources en travail, et qui commercialise la récolte d'arachide du carré. Cette responsabilité « économique » va évidemment de pair avec les responsabilités sociales, classiques d'un chef de concession : celle-ci en pays wolof mouride est composée d'une famille restreinte ou d'un groupe de frères (30).

Notre objectif est de mesurer et de situer cette responsabilité ou cette fonction au moyen du travail agricole. Le contrôle de ce moyen de production fondamental qu'est le travail (l'autre étant la terre) s'opère grâce aux rapports de parenté (descendance et alliance) qui constituent le groupe de la famille restreinte. Nous procéderons à une analyse carré par carré.

— *Demba N'Diaye*. C'est un vieillard qui, en fait, ne dirige plus que nominalement le carré; le véritable responsable est son fils Elimane. C'est pourquoi il travaille à peine pour lui (un peu de débroussaie et de semis de mil) et reçoit tant de travail. Son fils Elimane, par contre, travaille comme la moyenne des chefs de carré pour lui-même et pour autrui. Il reçoit évidemment beaucoup moins de travail que son père. Ce fait trouve une partie de son explication dans l'origine différentielle du travail reçu : pour Demba, 86 % du travail reçu provient de ses fils (*surga*), tandis que pour Elimane seulement 12,3 % du travail reçu a la même origine. C'est ici qu'intervient le rôle de la division sexuelle du travail : l'importance du travail féminin pour certaines opérations de la récolte d'arachides, de mil ou le semis de celui-ci. La fonction intermédiaire d'Elimane (chef de carré *de facto* mais non *de jure*) lui vaut donc peu de travail de ses frères (qui ne sont pas véritablement ses *surga*) mais suffisamment de travail féminin.

— *Mor N'Diaye*. Ce chef de carré qui possède des superficies relativement importantes est également boulanger : il ne travaille pas plus qu'un autre chef de carré (pas moins, notons-le) mais il reçoit une quantité assez importante de travail répartie selon une proportion assez voisine de celle de Demba N'Diaye entre *surga* (75,7 %) et femmes (24,3 %).

— *M'Baye Thioye*. Il cultive ses champs sans *surga* (31). Il ne reçoit donc que du travail féminin dans une proportion semblable à ceux des autres chefs de carré (18,5 %) par rapport au travail fourni par lui-même.

— *Sérigne M'Backé Fadiama*. C'est un marabout assez ordinaire, aux ressources restreintes (32). C'est son jeune frère qui fait les travaux agricoles. Celui-ci consacre 68 % de son temps de travail pour son oncle (et 32 % pour lui-même). Le marabout reçoit également du travail féminin qui constitue 28 % de l'ensemble du travail qu'il reçoit, ce qui correspond encore une fois à la moyenne reçue par les autres chefs de carré.

(29) Cf. J. ROCH, *Eléments d'analyse*, et Ph. COUTY, *Emploi du temps*, p. 35 et p. 85.

(30) Cf. notre thèse de 3^e cycle en préparation, COUTY-COPANS, *Travaux collectifs*, p. 183, et COUTY, *Emploi du temps*, p. 85.

(31) Son fils est pompiste à M'Backé.

(32) Cf. les tableaux A et B/3 qui détaillent l'importance de ses moyens de production.

On peut donc conclure sur ce point que l'importance du travail contrôlé dépend évidemment de l'importance de la main-d'œuvre disponible, mais qu'en général le chef de carré peut contrôler une force de travail considérable qui peut constituer de 18,5 à 100 % du travail nécessaire à la culture de ses champs. De 15 à 30 % de ce travail nécessaire est du travail féminin.

Après avoir examiné la structure de la demande de travail exprimée par les chefs de carré, examinons la structure de l'offre de travail au niveau des *surga*, puis des femmes.

Les surga (33).

Première constatation, il peut exister des carrés sans *surga* : exemple M'Baye Thioye. Mais il peut exister des carrés avec plusieurs *surga*, qui de ce fait peuvent présenter des statuts différenciés. C'est ce que l'analyse des carrés de Demba N'Diaye et Mor N'Diaye va nous démontrer.

— *Demba N'Diaye*. Il y a quatre *surga*, tous fils de Demba et frères d'Elimane. On distingue deux groupes : celui des aînés, Abdou et Ousmane; celui des cadets, Gaindé et El-Hadji Cheikh. Abdou et Ousmane ne travaillent pratiquement que pour eux-mêmes et fournissent assez peu de travail même aux chefs de carré (34). Il faut ajouter qu'ils reçoivent peu (16,5 et 14,6 % du travail nécessaire) et essentiellement des femmes. Par contre, Gaindé et El-Hadji Cheikh, tout en travaillant pour eux-mêmes (mais en moyenne deux fois moins que leurs frères aînés) travaillent deux fois plus pour Demba. Le travail reçu est insignifiant (3,9 et 2,2 % du travail nécessaire).

— *Mor N'Diaye*. Ici il y a 5 *surga* (4 fils et 1 navétane) (35). Dans ce carré, on distingue trois groupes différents : Badara l'aîné (36), Bara, Talla et Modou Diop (le navétane); enfin Moustapha le cadet. Badara travaille deux fois plus pour son père que pour lui-même mais (à l'inverse de Gaindé et El-Hadji Cheikh N'Diaye) la part du travail reçu constitue 47,8 % du travail nécessaire. Bara, Talla et Modou Diop (celui-ci malgré son origine différente ne constitue pas une catégorie spécifique) ont une structure d'emploi du temps identique à celle de Gaindé et El-Hadji Cheikh N'Diaye : ils travaillent trois fois plus pour leur père ou patron que pour eux-mêmes, mais ils reçoivent très peu de travail. Moustapha, enfin, ne travaille que pour autrui (37), mais 23,2 % de ce travail est destiné à ses frères aînés (essentiellement Badara), alors que chez les autres *surga*, moins de 10 % du travail fourni est destiné à une personne autre que le chef de carré.

La structure du travail du *surga* est donc bien spécifique, mais stratifiée selon la position occupée par le *surga* par rapport aux autres *surga*. Tous travaillent pour eux-mêmes. Mais les aînés travaillent plus pour eux-mêmes que pour autrui (Abdou et Ousmane) ou reçoivent une aide importante (Badara). Le cas moyen est constitué par les cadets qui travaillent de deux à trois fois plus pour autrui que pour eux-mêmes. Cette structure correspond également à la structure du travail d'un navétane. Enfin, il y a le cadet qui ne travaille que pour autrui, en reportant sur ses frères aînés la part de travail

(33) Fonctionnellement, on distingue deux types de *surga* : ceux qui appartiennent à la parenté du carré et ceux qui n'y appartiennent pas. Les premiers peuvent être les frères cadets, les fils, les neveux; les seconds constituent une main-d'œuvre d'origine étrangère au carré et qui en échange de terres allouées par le chef de carré, consacrent à celui-ci une demi-journée de travail. On les appelle ordinairement *navétane* car ils viennent que pour la saison des cultures (*navet* : hivernage). Mais ils peuvent se fixer dans un carré et finir par faire « partie » de la famille. La différence d'appellation proviendrait donc d'une différence d'intégration. Dans une des familles de notre échantillon non analysée ici, le *laobé* Amadou Sow, il y avait deux navétanes.

(34) Nous avons aggloméré Demba et Elimane car Abdou travaille autant pour les deux (11 et 13 heures) et Ousmane ne travaille même pas du tout pour Demba.

(35) En fait il y a un autre *surga* : Modou, fils de Mor N'Diaye. Mais à partir du mois d'août il sera absent du carré. Nous n'avons donc pas tenu compte de son travail (95 % du travail effectué était pour Mor N'Diaye).

(36) Badara est également le président de la *daa'ira*. Cf. COPANS (1968), pp. 63-67.

(37) En fait Moustapha travaille un tout petit peu pour lui-même (24 heures) et reçoit 15 heures de travail féminin. Mais « officiellement » il n'avait pas de parcelle pour cultiver.

que ceux-ci s'attribuaient personnellement. En effet, tous les *surga* fournissent environ de 450 à 550 heures de travail au chef de carré (38).

Les femmes.

La structure du travail féminin est relativement simple : les femmes ne travaillent que pour leur mari (même si ce n'est pas le chef de carré), et évidemment pour elles-mêmes. Sauf exception, elles ne s'entraident pas (39) et n'aident pas leurs fils.

D'autre part elles reçoivent peu de travail et dans une proportion toujours inférieure à 50 % de celui qu'elles fournissent à autrui. Donc, en ce qui concerne leurs propres cultures, les femmes doivent avant tout compter sur elles-mêmes : elles sont dans la même situation que les cadets.

L'importance du travail fourni au chef de carré ou à leur mari (40) varie énormément, mais elle est plus déterminée par la nature des opérations que par la nécessité de fournir une masse fixe de travail complémentaire au travail masculin. Ces prestations au chef de carré varient de 24 à 90 % du travail total fourni par la femme (pour elle-même et pour autrui).

Il serait faux de dire que les femmes sont en dehors des circuits d'échange de travail (41) puisque la masse de travail qu'elles fournissent aux hommes n'est pas négligeable. Mais cet échange, sans être à sens unique (puisque les hommes rendent tout de même un peu ce qu'ils ont reçu) possède une signification marginale : fondé sur la division sexuelle du travail, il exige de la femme un travail spécialisé sans lui permettre de participer à l'ensemble du cycle des échanges. Le travail féminin est indispensable, mais il est totalement subordonné à *l'organisation masculine* du travail dans le carré, c'est une « indépendance dans la dépendance ».

CONCLUSION

Nous ne reviendrons pas sur les conclusions partielles avancées au cours de cette brève étude, sur les différents facteurs de répartition du travail agricole (selon les productions, les opérations et les statuts sexuels et sociaux des producteurs). Nous allons simplement approfondir quelques-uns des problèmes les plus significatifs à notre avis qui se posent dans le cadre des l'agriculture wolof-mouride.

LE FACTEUR DÉMOGRAPHIQUE.

Les chiffres des tableaux B (1, 2, 3) montrent que la moyenne de superficie cultivée (en hectares) *par actif* ne varie pas, selon l'importance démographique du carré. Mais on s'aperçoit de deux faits troublants :

— La moyenne de travail incorporée dans un hectare cultivé peut varier du simple au double (42);

— La moyenne de travail par hectare et par actif peut varier du simple au triple (arachide) ou du simple au quadruple (mil) et diminue proportionnellement, selon l'augmentation de la population active.

(38) Ainsi Moustapha fournit 174 heures à ses frères aînés, tout en travaillant 538 heures pour le chef de carré. Bara, par exemple, travaille aussi 538 heures pour son père, mais il consacre 188 heures à ses cultures personnelles.

(39) Bouso Thioye travaille 112 heures pour sa mère Bouso Seck, soit deux fois plus que pour son père : c'est là une situation de cadette.

(40) A.G. fournit 54 heures à son mari Abdou et S.T. 97 heures à son mari Ousmane. Dans ce cas le chef de carré ne reçoit plus que 5 et 11 heures de travail.

(41) Il y a cependant des cas où elles ne reçoivent rien des hommes : cf. les carrés de M'Baye Thioye et de Serigne M'Backé Fadiama. Ce fait se confirme si l'on examine la participation féminine aux travaux exécutés à l'extérieur du carré (*santaane*, marabouts) : elle est parfois nulle, en tout cas toujours inférieure à la participation masculine.

(42) Pour l'arachide de 192,3 heures à 384,7 heures à l'hectare et pour le mil de 165,5 heures à 324,2 heures.

Ces chiffres apparemment contradictoires expriment en fait l'existence d'une double limite à la dépense de travail :

- une limite inférieure, du travail *minimum* nécessaire à l'entretien d'un hectare cultivé;
- une limite supérieure du travail *optimum* nécessaire à l'entretien d'un hectare cultivé.

Cet optimum nécessite une main-d'œuvre relativement abondante (mais dans ce cas n'oublions pas que les superficies augmentent également en chiffres absolus), mais au-delà de cet optimum de travail, il est évident que la moyenne de travail par actif diminue si le nombre des actifs augmente. On peut donc conclure que l'augmentation de la population active du carré permet de cultiver les terres de celui-ci de façon optimum et, passé ce seuil, cette augmentation de population active permet une diminution de la moyenne de travail par actif et par hectare.

En fait, cette diminution est relative si l'on considère qu'elle s'exerce différenciellement : allègement du travail du chef de carré, existence de plusieurs producteurs ne travaillant que pour eux-mêmes, augmentation de la moyenne de travail chez les cadets (43).

Une population active nombreuse assure donc au chef de carré une culture optimale de ses champs (ce qui peut paraître évident), mais elle permet également aux *surga* aînés d'en profiter (ce qui est moins évident).

Il reste cependant un dernier problème à régler : les moyennes de travail actif et par hectare des carrés à faible population active expriment une intensité de travail *humainement* réalisable dans les carrés à forte population active. Mais il y a un obstacle qui s'y oppose : c'est celui de la terre disponible. En effet, les grands carrés *gaspillent* une partie de leur force de travail disponible et l'on concevrait très bien que ce gaspillage cesse par l'augmentation des terres cultivées.

En fait, ceci ne se produit pas pour plusieurs raisons :

- 1° La terre est rare;
- 2° Il existe un *optimum social* de superficie disponible (pour des raisons à la fois historiques et d'équilibre socio-économique des carrés) qu'on ne peut rompre sous peine de créations d'inégalités cumulatives (44).

Les limites de variation du facteur démographique mettent donc en lumière :

1. L'existence d'un optimum de temps de travail par hectare.
2. Les caractéristiques de la pression démographique sur la terre.
3. L'existence d'un équilibre démographique et économique qui se romprait si l'on ne contrôlait pas le facteur démographique, notamment sous la forme de potentialités de travail.
4. L'existence d'une stratification sociale qui permet d'amortir partiellement l'effet démographique en faisant bénéficier les uns d'une partie du travail des autres.

STATUT SOCIAL ET ÉCHANGES DE TRAVAIL.

En effet, et c'est là le second point que nous examinerons en conclusion, le travail agricole sert de fondement (partiel) à une stratification sociale au sein des groupes de parenté et de la société toute entière. Une analyse détaillée du tableau C nous permet de

(43) En fait il faut tenir compte de plusieurs autres facteurs de nature très disparate : la qualité des sols, du matériel et son utilisation (ou non-utilisation) ainsi que l'effet cumulatif du travail effectué collectivement (cf. nos remarques sur ce point dans notre analyse des travaux collectifs sur les champs maraboutiques).

(44) Des superficies trop importantes (dans l'hypothèse où l'extension des surfaces actuelles serait possible) obligerait les chefs de carré à travailler ou à engager de la main-d'œuvre supplémentaire (ce que Mor N'Diaye a fait) : dans ce cas ils perdent le bénéfice des prestations de travail et de la dépendance des *surga*. Un problème du même genre se pose à propos des superficies cultivées pour les marabouts.

saisir cette stratification sociale à travers le cycle des échanges de travail et d'élaborer une typologie sommaire des statuts possibles. Le travail agricole est ventilé selon trois rubriques : travail fourni à soi-même, à autrui, par autrui. Ce classement permet de repérer sept catégories différentes. Mais si l'on introduit la notion de statut social fonctionnel, c'est une hiérarchie de neuf types différents qu'il faut considérer.

1^{re} catégorie : le chef de carré ne travaille pas ou très peu et reçoit d'autrui tout le travail nécessaire. Mais Sérigne M'Backé Fadiama est un marabout et Demba N'Diaye n'en est pas un. Cette différence fondamentale se retrouve dans les trente-neuf heures quasi symboliques de travail produit par Demba. En effet, un marabout ne travaille jamais. Cette première catégorie recouvre donc deux types distincts.

2^e catégorie : c'est celle des chefs de carré proprement dits. Ils travaillent beaucoup pour eux-mêmes, mais pratiquement pas pour autrui et reçoivent une partie plus ou moins importante de travail. Les variations du travail reçu proviennent de facteurs conjoncturels : Mor a de nombreux *surga*; Elimane n'est pas véritablement un chef de carré (*cf. plus haut*); M'Baye Thioye ne reçoit que du travail féminin. Il faut donc considérer cette catégorie comme constituant un seul type.

3^e catégorie : c'est celle des fils aînés. Ils ne travaillent pratiquement que pour eux-mêmes. Ils donnent peu mais reçoivent peu. Nous avons donc ici un quatrième type.

4^e catégorie : elle est constituée aussi d'un fils aîné, mais dont la condition de *surga* est plus accentuée. Badara travaille plus pour autrui que pour lui-même, mais cette dépense est compensée en quelque sorte par d'importantes prestations de travail fournies par autrui. Si la situation de dépendance des *surga* de la 3^e catégorie est marquée négativement (rien pour autrui, rien d'autrui), ici cette situation est marquée positivement (beaucoup pour autrui, un peu de la part d'autrui). Cette catégorie correspond donc bien à un type spécifique.

5^e catégorie : c'est celle du *surga* ordinaire : il travaille plus pour autrui que pour lui-même, mais il ne reçoit rien. Pour la forme on peut distinguer deux sous-catégories : ceux qui travaillent de plus du double pour autrui et ceux qui travaillent moins du double. Mais dans cette cinquième catégorie se trouve le navétane. Son cas particulier constitue évidemment un type spécifique. Cette catégorie comprend donc deux types.

6^e catégorie : c'est celle du cadet qui ne travaille que pour autrui. Nous avons ici notre huitième type.

7^e catégorie : c'est celle des femmes. En moyenne elles travaillent autant pour elles-mêmes que pour autrui et reçoivent moins d'un tiers de ce qu'elles donnent (45).

Cette typologie permet de mettre en évidence des seuils de discontinuité, seuils qui ne correspondent pas automatiquement à un changement de catégorie. Nous avons repéré quatre seuils :

1^{er} seuil : il se situe au sein de la première catégorie, entre celui qui ne travaille pas et celui qui travaille, entre le marabout et les autres;

2^e seuil : il se situe entre la 3^e et la 4^e catégorie : c'est l'apparition du producteur qui travaille *plus* pour autrui que pour lui-même;

3^e seuil : il se situe entre la 5^e et la 6^e catégorie : c'est l'apparition du producteur qui ne travaille *que* pour autrui;

4^e seuil : il se situe entre la 6^e et la 7^e catégorie : entre les hommes et les femmes.

Mais cette typologie met aussi en lumière une solution de continuité entre la catégorie des chefs de carré et celle des fils aînés : ils travaillent plus pour eux-mêmes que pour

(45) Nous avons aggloméré ici les données relatives aux quinze femmes de notre échantillon.

autrui (46). C'est la variation du facteur démographique qui permet aux *surga* de prendre une certaine autonomie. Elle se fait évidemment au détriment des cadets.

**

Cette stratification sociale est sommaire, car si elle englobe le haut et le bas de l'échelle (le marabout, les cadets), elle ne met évidemment pas en lumière tous les statuts sociaux de la société globale (commerçants, artisans, castés...) (47). Mais la description de la stratification sociale au sein de l'unité parentale, qui est le groupe économique élémentaire, établit les fondements de cette description plus large (48). Rappelons enfin que cette stratification sociale, bien que fondée sur et exprimée en termes de dépenses de travail, est un phénomène complexe où prédomine notamment le facteur idéologique (49).

Mais avoir pu mettre la stratification sociale en évidence grâce au travail agricole, paraît être la façon la plus convaincante d'en analyser les effets. Et c'est là un des objectifs fondamentaux de toute anthropologie.

(46) Evidemment ce n'est pas le cas de Badara : mais ce qu'il reçoit vaut les 2/5^{es} de ce qu'il donne.

Ces hypothèses méritent d'être confrontées à celles de Cl. MEILLASSOUX, *Anthropologie Economique des Gouro de Côte d'Ivoire*, MOUTON, 1965.

(47) Pour une analyse de ce genre, cf. notre thèse de 3^e cycle en préparation.

(48) En fait une analyse des échanges de travail au niveau de village n'est pas très différente de celle proposée ici pour la bonne raison que la stratification globale n'introduit que des modulations au sein de la structure générale repérée dans notre échantillon.

N'oublions pas que Demba N'Diaye est un *tôg* (forgeron). Par ailleurs, on peut légitimement se demander si le travail agricole permet de repérer tous les niveaux de la stratification sociale. Une exacte compréhension des réseaux d'échange et de capitalisation monétaire paraît indispensable. Mais nous touchons là un autre domaine d'enquête.

(49) Cf. notre étude sur *La notion de dynamisme*, p. 19.

A. — Les moyens de production : hommes et outils

Carrés analysés

Nom du C.C.	Caste	Population active								Matériel					Animaux de trait		
		F	Fils	Fille	P*	S*	H	F	Total	Ii	Ho	Se	Ch	Di-vers*	Ch	Ane	Total
Mor N'Diaye	G	1	5	1		1	7	2	9	5	2	2		4	2		2
M'Baye Thioye ..	G	1		1			1	2	3	2	1	1	1		1		1
Demba N'Diaye ..	T	3	5		4		6	7	13	10	4	2			2	3	5
S. M'Backé Fadiama.	G (m)	3			1		2	3	5	4		1			1		1
N'Diaga Seck ...	G	2	2	2			3	4	7	6	2	2		2		2	2
Mamadou Lame..	R	1					1	1	2	2				2	1		1
S. Darou N'Diaye.	G	4	1	1	2		3	6	9	6	2	2		3	2	1	3
Malo Kanteye ..	G	3	2		1		3	4	7	6	2	1		4	1		1
E.H. Sérigne Diop.	G	3	2		1		4	3	7	7	1	1		1	1	1	2
Matar Ka	G	1	3				4	1	5	4	1	1		3	2	1	3
Saliou Lo	G	3	5	1			6	4	10	9	2	2		5	2	1	3
Amadou Sow	L	3				2	3	3	6	3	1	2		1	1	1	2
Assane Kandji ..	W	1	3	1			4	2	6	4	1	1		1	1		1

Légende. — G : guer. R : rabe. F : femme.
 T : tög. L : laobe.
 W : oude. M : marabout.

P* : autres parents.
 S* : Sarga ou navétanes.
 Ho : Houe.
 Se : Semoir.
 I : iler.

* Daba, hache.
 Râteau, coupe-coupe.
 Ch : Charrette.

B. — Les moyens de production : la terre (1)

	Mor N'Diaye		M'Baye Thioye		Demba N'Diaye		N'Diaga Seck		Mamadou Lame		S. D. N'Diaye	
Arachide	Personnel .	3,95	Personnel .	1,88	Personnel .	3,23	Personnel .	3,47	Personnel .	0,98	Personnel .	3,26
	Femmes ..	1,50	Femmes ..	0,20	Femmes ..	0,76	Femmes ..	1,18	Femme ...	0,23	Femmes ..	0,82
	Fils	2,40	Fille	0,59	Fils	3,59	Fils	1,51			Fils	0,95
	Fille	0,70			Femmes ..	1,07	Fille	0,28			Cheikh ...	2,29
	Navetane .	1,48			Fille	0,20						
TOTAL		10,03		2,67		8,85		6,44		1,21		7,32
Mil	Personnel .	3,05	Personnel .	1,78	Personnel .	4,98	Personnel .	1,51			Personnel .	4,93
	Femmes ..	0,63	Fille	0,40	Femmes ..	0,12	Femmes ..	0,16			Femmes ..	1,74
	Fils	0,49			Fils	3,74	Filles	0,48			Cheikh ...	0,60
					Femmes ..	0,30						
TOTAL		4,17		2,18		9,14		2,15				7,27
TOTAL GÉNÉRAL .		14,20		4,85		17,99		8,59		1,21		14,59
MOYENNE ACTIF . .		1,57		1,61		1,38		1,23		0,60		1,60

(1) En hectares.

B. — Les moyens de production : la terre (2)

	Malo Kanteye		E.H. Sérigne Diop		Matar Ka		Saliou Lo		Amadou Sow		Assane Kandji	
Arachide	Personnel .	1,46	Personnel .	3,45	Personnel .	0,84	Personnel .	2,97	Personnel .	3,96	Personnel .	1,59
	Femmes ..	1,81	Femmes ..	0,87	Femmes ..	0,24	Femmes ..	1,03	Femmes ..	0,46	Femmes ..	0,20
	Fils	0,97	Fils	0,45	Fils	0,99	Fils	3,79	Navetane .	2,28	Fils	1,61
	Femmes ..	0,55										
TOTAL		4,79		4,77		2,07		7,79		6,70		3,40
Mil	Personnel .	1,18	Personnel .	5,70	Personnel .	1,80	Personnel .	5,49	Personnel .	1,10	Personnel .	1,71
	Femmes ..	3,65	Femmes ..	1,15	Femmes ..	0,73	Femmes ..	0,94				
	Fils	0,20					Fils	0,63				
TOTAL		5,03		6,85		2,53		7,06		7,70		1,71
TOTAL GÉNÉRAL .		9,82		11,62		4,60		14,85		7,70		5,11
MOYENNE ACTIF..		1,40		1,66		0,92		1,48		1,28		0,84

(2) En hectares.

B. — Les moyens de production : la terre (3) (quatre marabouts de Missirah)

	S. M'Backé Fadiama		Sérigne Isma		Sérigne Cheikh Ata		S. M'Backé Nioro	
	Personnel .		Personnel .		Personnel .		Personnel .	
Arachide	Femmes ..	2,22	Femmes ..	5,66	Femmes ..	3,92	Femmes ..	3,59
	Fille	0,77	Fils	1,19	Tak-der marié ...	0,60	Surga ...	0,22
	Parent	0,13	Fille	1,18		1,33		1,69
		0,39		0,22				
TOTAL		3,51		8,25		5,85		5,50
Mil	Personnel .	0,64	Personnel .	0,96	Personnel .	4,66	Personnel .	3,15
	Femme ...	0,67	Femmes ..	0,52	Femmes ..	0,47	Surga ...	1,84
			Fils	0,45	Tak-der marié ...	1,16		
TOTAL		1,31		1,93		6,29		4,99
TOTAL GÉNÉRAL .		4,82		10,18		2,43		10,49
MOYENNE ACTIF..		0,96		1,27		12,14		1,75

(3) En hectares.

C. — Catégories de dépense de travail et typologie des statuts sociaux. Travail fourni (en heures)

	A soi	A autrui	Par autrui	Catégories		Types	Seuils et continuités				
Sérigne M'Backé F. ...			503	Chefs de carré	1	Marabout.	1				
Demba N'Diaye	39		1 113		2	Vieux C.C.					
Mor N'Diaye	530	10	3 175		2	3	Chefs de carré.				
Elimane N'Diaye	533	16	323								
M'Baye Thiroye	585	5	133		3	4	Surga aîné (—).				
Ousmane N'Diaye	747	42	127								
Abdou N'Diaye	452	97	89		4	5	Surga aîné (+).				
Badara N'Diaye	222	595	203								
Gainé N'Diaye	223	532	9	Surga	5	6	Surga cadet.				
El-Hadji Cheikh N'D.	272	534	6								
Bara N'Diaye	188	587	36								
Talla N'Diaye	171	560	21								
El-Hadji Niang	186	362	12								
Modou Diop	259	464	25					7	Navétane.	3	
Moustapha N'Diaye ..	24	749	15					6	8	Surga cadet (+).	4
15 femmes	1 388	1 444	418					fem.	7	9	Femmes.